

## Le vin, un placement pour les amateurs

HELENE DUPUY | LE 12/10 À 17:15



Le vin, un placement pour les amateurs - Shutterstock

1 / 1

Acheter ses bouteilles en primeur ou aux enchères, faire appel à un expert dans le cadre d'une cave patrimoniale...Les pistes pour profiter du dynamisme du marché des grands crus.

L'or rouge enthousiasme les investisseurs. En dix ans, l'indice des 100 plus grands crus français (WineDex 100) s'est apprécié de 146%. L'augmentation significative du prix des grands vins depuis 2009-2010, impose de s'inscrire dans une perspective de très long terme - au moins dix ans - pour espérer un bénéfice conséquent. Les **mises en garde régulières de l'Autorité des marchés financiers** à l'égard des placements dits « atypiques » invitent à être extrêmement prudent et le vin reste un outil de diversification, qui ne doit pas représenter plus de 5 % du patrimoine.

Mais c'est essentiellement via les enchères que vous pourrez vous procurer les plus prestigieux domaines de Bourgogne, produisant peu de bouteilles, des millésimes anciens, des formats rares également (magnums, jéroboams).

Privilégiez les maisons qui ont pignon sur rue - Artcurial, Christie's, Sotheby's, iDealwine- pour éviter les contrefaçons. Aux enchères, la commission est de l'ordre de 10 à 20 % HT coté acheteur, selon les maisons et les sites. Il faut aussi compter des frais de stockage - entre 1 et 5 euros par bouteille et par an - si vous n'avez pas de cave appropriée.